



# TRANSAID

- COOPÉRATION DES SECOURS ENTRE SERVICES PUBLICS ET INDUSTRIELS
- EN CAS D'ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Sécurité Civile

FRANCE  
CHIMIE



# Le Protocole

## Protocole entre France Chimie (ex-UIC) et le Ministère de l'Intérieur d'assistance aux services de secours

Accidents TMD en dehors des sites industriels sur route, voies ferrées et voies navigables

### Principe

Volontariat des entreprises  
*qui se déclarent compétentes pour certains produits*

3 niveaux d'engagement

1

■ Conseil par téléphone

2

■ Conseil sur place

3

■ Intervention

⇒ Sollicitation de l'entreprise par l'autorité compétente dans le cadre du protocole

### Objectifs

Conforter les prises de décision

Assister les services de secours  
*en répondant aux besoins générés*





# La Base de **Données**

[transaid.francechimie.fr](http://transaid.francechimie.fr)

## Utilisateurs de la base TRANSAID

- les entreprises adhérentes au protocole
- les services de secours
- les préfetures

Accès avec login  
et mot de passe

### Base de données

Identifiant  
(en majuscule)

Mot de passe  
(en majuscule)

*Demande d'identifiant :  
transaid@francechimie.fr*



FRANCE CHIMIE EN RÉGION ▼ NOS SECTEURS ▼ AUTRES EXTRANET ▼

FRANCE CHIMIE CRÉER RÉVÉLER PARTAGER

Rechercher...

NOUS CONNAÎTRE LA CHIMIE EN FRANCE LA CHIMIE & VOUS POSITIONS & EXPERTISES

Accueil > Positions-expertises > Énergie & Infrastructures > Infrastructures & transports > TRANSAID

### TRANSAID

TRANSAID est un protocole d'aide aux services de secours en cas d'accident de transport impliquant des matières dangereuses. C'est une démarche volontaire de l'industrie chimique.

#### En cas d'urgence

**Base de données**

Identifiant (en majuscule)

Mot de passe (en majuscule)

*Demande d'identifiant :  
transaid@francechimie.fr*

**Centres d'appui**

**Outils**

- **Ericards** : fiches d'intervention, triées par substance ou code ONU, pour des informations sur les produits pour contacter une entreprise
- **Guide d'appel**
- **Fiche réflexe** pour organiser l'aide à la gestion d'accident

**Contacts d'urgence**

- **Cellule d'Appui aux Situations d'Urgence (CASU)** de l'INERIS
- **Câdre** : centre d'expertises pour les transports internationaux

#### AVEZ LE RÉFLEXE

#### AUTRES RISQUES

Nanoparticules

Plateforme NanoSécurité

GPL - Butane-Propane

INTERVENTION

Convention CFBP

#### EN SAVOIR PLUS...

Présentation

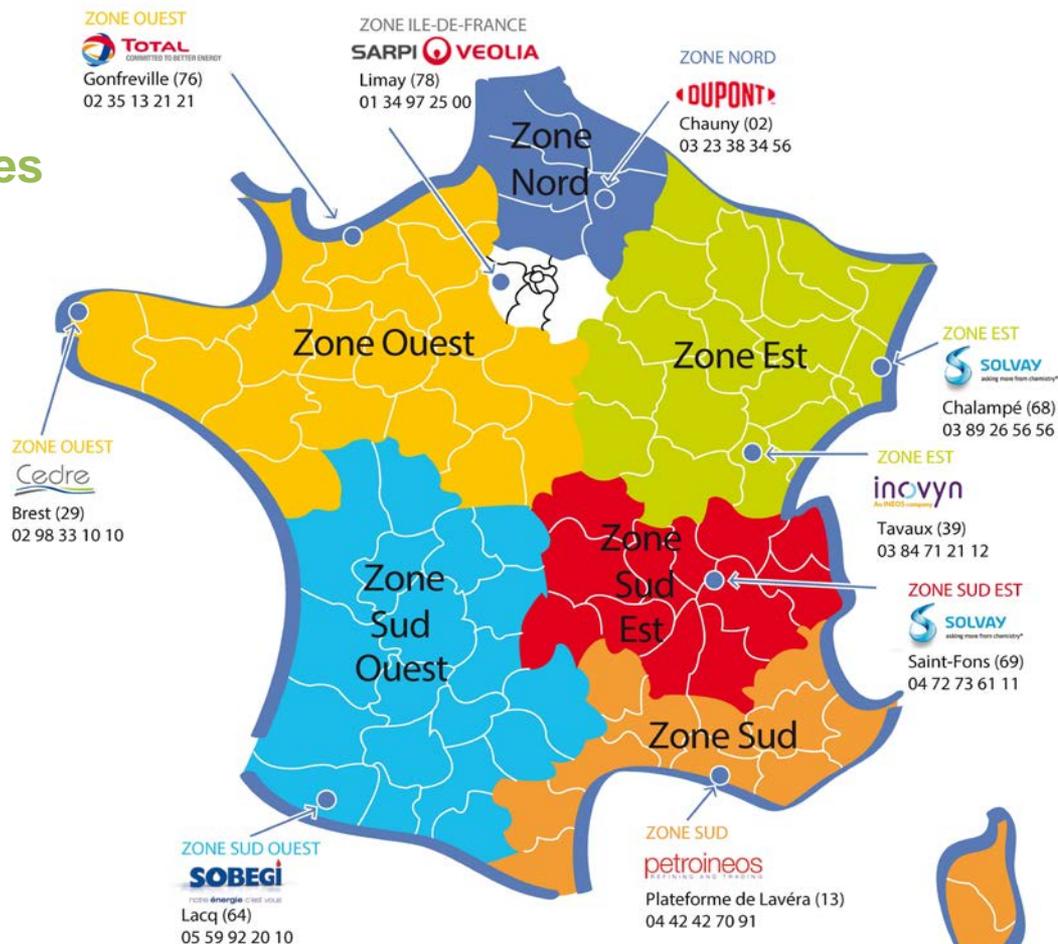
Le Protocole



# Le réseau en Régions

## Les centres d'appui

Interlocuteurs privilégiés des forces d'intervention





# Le Réflexe **TRANSAID**

## Conseil

- **Avis téléphonique**

Niveau 1

- **Visite sur place**

Niveau 2



Informations sur :

- la dangerosité du produit
- les réactions avec d'autres produits ou avec l'eau / la mousse
- le potentiel polluant du produit
- les modes de confinement
- etc.

## Intervention

- **Mise à disposition de personnel et de matériels**

Niveau 3



Intervention de l'industriel avec des moyens qui viennent compléter ceux des services publics d'incendie et de secours

Exemples :

- Transfert de produit
- Torchage de gaz
- Obturation de fuite
- ...

Engagement de l'entreprise



pas d'obligation  
ni de moyen  
ni de résultat



# Le *nouveau* protocole

## Quand l'exploitant se rend sur place

- Conseil
- Intervention

Niveau 2

Niveau 3

### la Sollicitation

Le protocole de 2014 permet aux autorités de solliciter un adhérent TRANSAID

La Sollicitation remplace la Réquisition

- ⇒ L'adhérent valide qu'il peut - **ou pas** - envoyer une équipe ou du matériel sur les lieux de l'accident
- ⇒ Les services de secours peuvent **écarter** de leur réflexion relative au déclenchement du dispositif, la question de la possible facturation

Que l'exploitant ait été sollicité officiellement ou non

Lorsque l'on quitte le site sur demande des services de secours

- ⇒ Les intervenants endossent la fonction de « **collaborateurs occasionnels du service public** »
  - Ils interviennent sous la responsabilité du DOS
  - En cas d'accident, les frais ou indemnités sont à la charge du DOS





# Le *nouveau* protocole

## Quand l'exploitant se rend sur place

- Conseil
- Intervention

Niveau 2

Niveau 3

### les Frais

## Le protocole de 2014 encadre le financement des frais liés à l'intervention

Les entreprises adhérentes volontaires s'engagent :

- ⇒ À toujours rémunérer les personnels intervenant
- ⇒ À prendre en charge les coûts éventuels d'astreinte ou de maintien en état opérationnel des matériels dédiés
- ⇒ À limiter la demande de remboursement :
  - aux seuls matériels consommables et matériels endommagés lors de l'intervention
  - aux seuls frais engagés spécifiquement et exclusivement pour l'intervention

Aucune facturation n'est connue à ce jour



# Conclusion

## [Transaid.francechimie.fr](http://Transaid.francechimie.fr)

- Signature d'un *nouveau* protocole
  - Les industriels de la chimie réaffirment leur engagement auprès de la Sécurité Civile
  - Le *nouveau* protocole permet de faciliter le recours à TRANSAID en supprimant des freins administratifs et financiers
- Développement du réseau
  - Promotion du protocole auprès des adhérents de France Chimie, des SDIS et des préfetures, des transporteurs, de tous les acteurs





# Contacts

**FRANCE  
CHIMIE**

[www.francechimie.fr](http://www.francechimie.fr)

Françoise GOMEZ  
[fgomez@francechimie.fr](mailto:fgomez@francechimie.fr)

01.46.53.11.64

Céline CAROLY  
[ccaroly@francechimie.fr](mailto:ccaroly@francechimie.fr)

01.46.53.11.72

[transaid@francechimie.fr](mailto:transaid@francechimie.fr)  
01.46.53.11.27

[transaid.francechimie.fr](http://transaid.francechimie.fr)

